

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

20^{ème} année - N° 3663 - Jeudi 25 Juin 2020 - Prix : 200 Fc

CORONAVIRUS :

Les soignants contractuels, grands oubliés de la prime exceptionnelle



Photo d'archive

PÈLERINAGE 2020

**Le Hadj reporté jusqu'en 2021
pour les étrangers**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

**Prières aux heures officielles
Du 21 au 25 Juin 2020**

Lever du soleil:
06h 26mn
Coucher du soleil:
17h 51mn

Fadjr : 05h 13mn
Dhouhr : 12h 12mn
Ansr : 15h 06mn
Maghrib: 17h 54mn
Incha: 19h 08mn



RÉHABILITATION DE LA RN2

Déjà des accidents avant la fin du chantier

Le 19 juin dernier, une Renault Clio voulant précipitamment doubler un autre véhicule, sur la route nationale 2, en cours de travaux, a fini par renverser un militaire en vélo. Voyant le militaire tombé, le chauffeur a décidé de prendre la fuite au lieu de transporter le blessé vers l'hôpital.

C'est le quatrième accident survenu sur la route nationale 2 depuis que la société Eiffage en entamé le bitumage sur cette double voie, pour analyser la qualité et l'épaisseur de l'enrobage. Pour éviter de rouler sur le sens non bitumé, les automobilistes se lancent dans une course folle et aussi dangereuse pour les habitants que pour les conducteurs eux-mêmes. Le 19 juin dernier, un chauffeur a renversé sur la route un militaire originaire de Vouvouni Bambao, alors qu'il roulait en vélo en direction de son lieu de travail.

Grièvement blessé, le militaire a été transporté au centre hospitalier national El-Maarouf par des passants, car le chauffeur a pris la fuite après le choc. D'après un témoin oculaire, le chauffeur fautif aurait voulu dribbler un véhicule stationné sans contrôler son anticipation si bien que son imprudence a fini par couper au militaire son chemin.



Après quelques minutes, des militaires et le propriétaire du véhicule accidenté se sont rendus sur place où les gendarmes ont procédé à un premier constat avant d'embarquer la voiture et son propriétaire. Jusqu'alors, le blessé est en soin à l'El-Maarouf.

Egalement témoins de la scène, les agents de la société Eiffage ont

dit être choqués par le comportement des automobilistes. « Mise à part leur façon de conduire, on reçoit parfois des injures du genre, dégagez bande de fainéants vos engins de la route pour que nous puissions passer », regrettent-ils. Pour eux, l'incivisme des citoyens ralentit les travaux tout en précisant que dans d'autres pays « une route

en réhabilitation n'est plus praticable jusqu'à sa réfection totale pour éviter des tragédies ». Concernant les tragédies de la route, les jeunes des localités riveraines se disent prêts à en découdre avec tout automobiliste qui causera par excès de vitesse, la mort d'un habitant de la région.

Kamal Gamal

Numéros utiles

Police

Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmerie

Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration

Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Moheli: 772 01 37

Aéroport

Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Moheli: 772 03 71

Port maritime

Moroni: 773 00 08
Moheli: 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux

Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques

BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 764 43 00
Meck: 773 36 40

MAMWE

Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18



Avis de recrutement

La Commission de l'océan Indien (COI) est une organisation intergouvernementale de coopération régionale qui regroupe l'Union des Comores, La France au nom de la Réunion, Madagascar, Maurice et Seychelles. Elle a pour mission de resserrer les liens d'amitié et de solidarité entre les peuples et de contribuer à travers la coopération régionale au développement durable de ses États membres.

Si vous êtes motivés et prêts à relever des défis, la COI, pour son secrétariat général, est à la recherche de : **Un (01) Comptable**

Le dossier d'appel à candidatures peut être obtenu comme suit :

- Téléchargement à travers le site internet de la COI (www.commissionoceanindien.org)
- Au Département des Ressources Humaines à l'adresse e-mail suivante : hr@coi-loc.org

La date limite de dépôt de candidature est fixée au **Vendredi 10 juillet 2020 à 16h30 (heures de Maurice).**

UNION DES MUTUELLE D'EPARGNE ET DE CREDIT YA KOMOR
MECK-IVEMBENI

Ivembeni, garage. Tel : 778 40 20 / 3446677. E-mail : meckivembeni@u-meck.org

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
APPEL D'OFFRES N°20/06/AO/Veh/MECK-IVEMBENI

La Meck-Ivembeni lance un Appel d'Offres National ouvert pour l'acquisition d'un véhicule pick-up double cabines diesel.

• Retrait du dossier d'appel d'offres

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès de la MECK-IPVEMBENI contre versement d'un montant non remboursable de **quinze mille francs comoriens (15 000 kmf)**

• Remise des offres :

Les soumissions devront être déposées à la MECK IPVEMBENI au plus tard le 29 juin 2020 à 11 heures 00 mn

• Ouverture des plis

L'ouverture des plis aura lieu le 30 juin 2020 à 12h 00 mn à la MECK IPVEMBENI
Pour plus d'informations, veuillez vous adresser au président du conseil d'administration sur le 333 12 15, ou le gérant 344 66 77

CORONAVIRUS :

Les soignants contractuels, grands oubliés de la prime exceptionnelle

La prime exceptionnelle annoncée par le chef de l'État en faveur du personnel soignant, titulaires comme contractuels qui s'occupent des malades du coronavirus, ne s'est pas encore transformée en réalité du moins pour les contractuels lesquels sont dans l'expectative.

La prime exceptionnelle décidée le 04 juin dernier par le président de la République est toujours en attente pour une partie des bénéficiaires, notamment les contractuels. En effet, un interlocu-

teur du ministère de la santé assure que la prime a été bel et bien versée mais uniquement pour les fonctionnaires lesquels, en tout cas pour ceux affectés à l'hôpital de Samba qui reçoit les malades de coronavirus à Ngazidja, aurait touché chacun la somme de 110.000 Fc.

Si les contractuels n'ont pas encore perçu leurs dûs, ils ne sont pas pour autant oubliés. Selon toujours notre source, ce décalage s'explique par le fait que la base de données actuellement disponible devrait être mise à jour. Entre-temps, l'affaire fait grincer des

dents. La semaine dernière c'était les contractuels de l'hôpital El-maarouf où transitent les malades de coronavirus qui sont montés au créneau pour réclamer leurs droits. Leur cri est soutenu par des chefs de structures de santé.

À part la prime, notons que les agents de santé ont bénéficié également d'une indemnité de 50% par rapport à leur salaire de base de 50%. Dans un décret du chef de l'État, il a été précisé que pour ce qui est du montant de la prime exceptionnelle, la catégorisation et la nomination des bénéficiaires

devaient être fixées par un arrêté du ministre des finances et de la ministre de la santé après avis du coordinateur du Comité de coordination et du chef de service ou l'organe dirigeant ayant autorité sur les personnels. Consignes qui n'ont jamais été encore suivies d'effet.

Les agents qui assurent la surveillance et le contrôle sanitaires au niveau des aéroports n'ont pas, eux non plus, vu la couleur de cet argent. « Nous avons été oubliés dans la liste. On nous a précisé que le ministère de tutelle ne nous a pas répertoriés et pourtant nous sommes

le rempart de cette crise », regrette un agent basé à Hahaya, contacté par La Gazette. Selon lui, le ministère leur a demandé d'établir une liste. Ils se sont exécutés mais depuis, rien de rien. Force est de constater que contractuels, stagiaires et bénévoles sont traités en parents pauvres dans cette guerre sanitaire. Ils n'ont ni touché ni prime ni indemnité.

Andjouza Abouheir

PÈLERINAGE 2020

Le Hadj "limité pour les nationalités présentes au royaume"

A cause de la pandémie du coronavirus, le directeur général de l'agence du Hadj a annoncé que pèlerinage n'aura pas lieu cette année. Abdoufatah Saïd précise également qu'il n'y aura pas de remboursement.

Le ministère du Hadj et de l'Oumra de l'Arabie Saoudite a annoncé que le 5e pilier de l'islam n'aura pas lieu cette année à cause de la Covid-19. Dans un communiqué, le gouvernement saoudien a décidé d'organiser cette année « un pèlerinage en nombre limité pour les différentes nationalités présentes au royaume afin d'effectuer les rituels religieux de manière sûre et hygiénique, et de répondre aux exigences de prévention et de distanciation sociale

nécessaires pour assurer la sécurité et la protection de l'être humain contre les menaces de cette pandémie ».

Aussitôt informé par l'Arabie Saoudite, l'agence nationale du Hadj et de la Oumra comorienne a tenu un point de presse pour informer la population de cette nouvelle. « J'informe que le Hadj n'aura pas lieu cette année pour des raisons que tout le monde connaît », déclare Abdoufatah Saïd, le directeur général de l'agence nationale du Hadj, tout en précisant qu'il n'y aura pas de remboursement pour les personnes qui ont déjà payé.

« Aucun remboursement ne sera possible. Plutôt, nous continuons les inscriptions pour l'année prochaine et j'ai déjà informé mes supérieurs hiérarchiques », avance-t-il, avant



d'ajouter que « actuellement, il y a plus de 500 personnes qui se sont déjà inscrites ». Toutefois, il annonce que ces derniers n'auront pas à

payer pour le prochain Hadj de 2021. « Le mois de janvier dernier, je me suis rendu en Arabie Saoudite pour payer les hébergements. On était obligé de laisser des cautions et 40% de cet argent est déjà utilisé », précise-t-il, avant d'ajouter que « celui ou celle qui veut substituer une personne à la place d'une autre, en a le plein droit. De même pour un mort, la famille peut venir faire un remplacement ».

En parlant des inscriptions du pèlerinage de 2021, le directeur général de l'agence du Hadj rappelle que le quota reste inchangé. « Nous avons un quota de 800 pèlerins mais nous allons continuer jusqu'à 1200 comme d'habitude. Une fois que ce chiffre sera atteint, on arrête », conclut l'ancien député de Moroni.

Ibnou M. Abdou

SANTÉ DE LA REPRODUCTION

Les jeunes comoriens s'engagent pour la continuité des services de santé

La crainte de la Covid-19 se fait ressentir chez les jeunes. Dans certaines localités, l'accès aux services de santé de la reproduction des adolescents et des jeunes est limité. Pour y faire face, les jeunes des réseaux Afriyan, Jeune Chambre Internationale et Fédération des Clubs Anti-Sida s'engagent à une continuité des services de santé.

La crise sanitaire de la COVID-19 qui sévit dans le monde actuellement a de lourdes conséquences sur la population et les jeunes ne sont pas épargnés. Aux Comores, l'accès aux services de santé de la reproduction des adolescents et des jeunes (SRAJ) est très limité voire impossible dans certaines localités. Depuis le début de la déclaration du premier cas de COVID-19 aux Comores le 30 avril dernier, les jeunes du Réseau

Afriyan ont pris l'engagement de sensibiliser la population sur la continuité des services. « Depuis la déclaration du premier cas de la Covid19 aux Comores, nous avons constaté que les jeunes fréquentent de moins en moins notre centre à

cause des mesures barrières recommandées par le gouvernement et la peur de contracter le virus », constate le président du Réseau Afriyan Comores, Sultan Abdourahim Cheick.

Depuis mars dernier, les associa-

tions des jeunes Afriyan, Réseau des jeunes leaders pour la paix, Jeune Chambre Internationale et Fédération des Clubs Anti-Sida sont descendus sur le terrain pour sensibiliser les associations locales sur l'importance du respect des mesures barrières contre la Covid-19 et la distribution des préservatifs. « Je pense qu'il est de mon devoir en tant que président d'Afriyan Comores de continuer à sensibiliser les jeunes sur l'utilisation des préservatifs et les autres services de santé des jeunes pendant cette période. Je suis très inquiet que certains distributeurs communautaires ne viennent pas pour s'approvisionner. Cette situation peut avoir des lourdes conséquences notamment chez les jeunes filles qui pourraient tomber enceinte faute de moyen de protection », dit-il.

Le même sentiment est partagé par Rafiki Moindjié, membre de la

fédération des Clubs Anti-Sida. « Nos activités tournent au ralenti. Les jeunes sont restés chez eux et on a du mal à se retrouver dans les centres pour discuter des différentes activités que nous devrions réaliser. La situation nous inquiète car les grossesses non-désirées pourraient augmenter et encore une fois les jeunes filles seront les victimes de cette situation. Pourtant les produits sont disponibles et il y a une permanence au centre tous les jours », montre-t-il.

L'UNFPA a appuyé techniquement et financièrement une formation à ses associations sous le thème « Covid-19 et engagement communautaire ». Au cours de cette formation, les jeunes ont pu échanger aussi sur comment continuer à assurer les services de santé sexuelle des jeunes pendant la pandémie.

Andjouza Abouheir



CHANGEMENT CLIMATIQUE ET GESTION DES RISQUES DE CATASTROPHES

Lancement d'un projet régional

Hier, mardi 23 juin, s'est tenu à l'hôtel Retaj, l'atelier virtuel pour le lancement du projet : **Renforcer la résilience climatique en Afrique du Sud-est. L'atelier a vu la participation du ministre de l'intérieur et de la gouverneure de l'île de Ngazidja.**

Ce projet est conçu pour aider les quatre pays du DIMSUR à renforcer leur résilience urbaine, notamment un mélange de projets d'infrastructure au niveau des villes et de renforcement des capacités au niveau national. Pour rappel, le DIMSUR est le Centre Technique pour la Gestion des Risques de Catastrophe, Durabilité et Résilience Urbaine en Afrique Australe. C'est une institution multi-pays réunissant Madagascar, le Malawi, le Mozambique et l'Union des Comores et ayant l'appui du Programme des Nations Unies pour les Établissements Humains (ONU-Habitat).

Il a pour vocation à être un catalyseur efficace et un partenaire majeur dans la gestion des risques de catastrophe et de l'adaptation au changement climatique en Afrique sub-saharienne, en contribuant à la construction d'une région plus rési-



liente, fondée sur des villes sûres et prospères. A cet effet, quatre villes présentant différents types de vulnérabilités ont été sélectionnées dans ces pays pour mettre en œuvre des projets d'adaptation climatique à la suite d'un processus de planification participative de la résilience.

Les projets pilotes comprennent 4 à 8 interventions dans chaque

ville, par exemple la réhabilitation des mangroves à Morondava (Madagascar), la construction et la réhabilitation de ponts et de barrages sur la rivière Likangala à Zomba (Malawi), la construction de refuges à Chokwe (Mozambique) et l'amélioration de la gestion des déchets solides dans les quartiers informels de Moroni (Comores).

On note que ce projet se distingue surtout par ses interventions à différentes échelle, à la fois locale, nationale et régionale portant ainsi la problématique de la résilience urbaine à une vision plus élargie dans une approche comparative dans les quatre villes, et les quatre pays.

L'atelier de lancement du projet

a offert l'opportunité de rassembler toutes les parties prenantes du projet, d'examiner le plan de travail du projet et les partenariats. Les participants ont pu écouter les diverses interventions des représentants des quatre gouvernements impliqués dans ce projet et de leur volonté de s'impliquer pour sa réussite.

Dans son allocution le ministre de l'intérieur M. Mohamed Daoudou a déclaré que « Aujourd'hui, nous faisons face à une crise sans précédent liée au COVID-19, impactant tous les secteurs, et face à laquelle le renforcement de la résilience urbaine a toute sa place par un meilleur assainissement, et une amélioration des habitats informels ».

Pour sa part dame la gouverneure Mme Farouata Mhoudine a rappelé le rôle important que joue le mouvement associatif au niveau de la capitale et son implication dans le cadre des activités sera un atout non négligeable. Les travaux vont continuer aujourd'hui par la tenue du comité de pilotage du DIMSUR et surtout de se focaliser sur l'opérationnalisation du Projet et les prochaines étapes.

Mmagaza

La coopération et le multilatéralisme: les bonnes approches face à la COVID-19

La Chine ne ménage aucun de ses efforts pour partager ses expériences et renforcer les échanges avec les autres pays dans le cadre de la lutte contre la pandémie. Après la tenue du Sommet extraordinaire Chine-Afrique sur la solidarité contre la COVID-19 le 17 juin, la Chine revient cette fois-ci vers des partenaires de la Ceinture et la Route.

Relever les défis par l'unité

La Chine travaillera avec ses partenaires pour faire de "la Ceinture et la Route" un modèle de coopération pour relever les défis par l'unité, a déclaré jeudi le président chinois Xi Jinping dans un message écrit à la vidéoconférence de haut niveau sur la coopération internationale de "la Ceinture et la Route".

Il a souligné que la Chine travaillerait avec d'autres pays pour lutter contre le coronavirus et pour amener la reprise économique, en soulignant que la coopération et le multilatéralisme sont les seules bonnes approches pour faire face aux crises mondiales et parvenir à un développement durable. Xi Jinping a dit que c'est là que "Ceinture et Route" pouvait faire une grande différence. Il a ajouté que la Chine était attachée au développement pacifique et à une coopération mutuellement bénéfique.

Route de coopération, de santé, de redressement et de développement

La réunion était présidée par le conseiller d'État et ministre des Affaires étrangères de la Chine, Wang Yi. Les ministres des affaires étrangères ou d'autres ministères des 25 pays suivants ont assisté à la vidéoconférence (par ordre alphabétique des noms de pays anglais): Bélarus, Cambodge, Chili, Chine, Égypte, Éthiopie, Grèce, Hongrie, Indonésie, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Laos, Malaisie, Mongolie, Myanmar, Népal, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Serbie, Singapour, Tadjikistan, Thaïlande, Émirats arabes unis, Ouzbékistan. Le ministre russe des Affaires étrangères a envoyé une adresse écrite à la réunion. Le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé, Tedros Adhanom Ghebreyesus, et l'administrateur du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), Achim Steiner, ont également participé à cet événement.

La conférence, organisée conjointement par le ministère des Affaires étrangères, la Commission nationale du développement et de la réforme, le ministère du Commerce et la Commission nationale de la santé, vise à mettre en œuvre le consensus du deuxième Forum de "la Ceinture et la Route" pour la coopération internationale, à encourager les partenaires



de "la Ceinture et la Route" à renforcer la coopération internationale dans la lutte contre la pandémie, à mener un échange d'expériences et une coordination des politiques pour la reprise du travail et de la production, ainsi qu'à promouvoir la poursuite conjointe de haute qualité de l'initiative "la Ceinture et la Route".

A la fin de la conférence, une déclaration conjointe est publiée. Selon cette déclaration, les participants sont d'accord avec les quatre points principaux: construire une route de la soie saine, renforcer l'interconnexion, promouvoir la reprise économique et favoriser une coopération pragmatique.